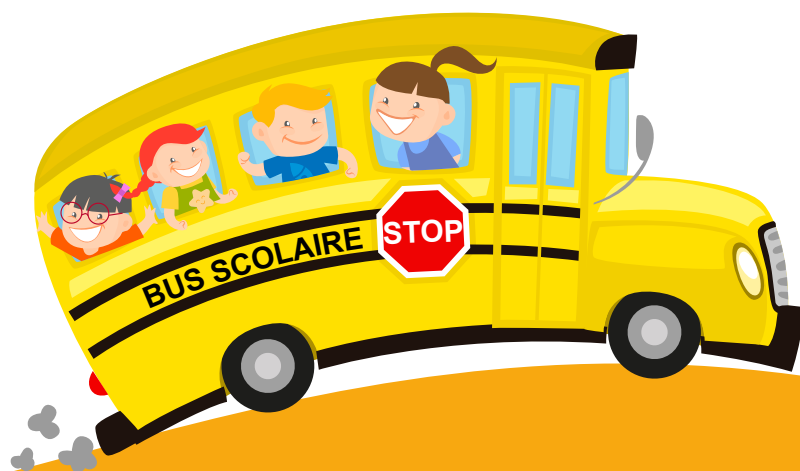


GUIDE SCOLAIRE

Rentrée 2023/2024



Édito

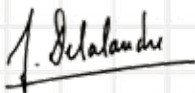
Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire est un temps fort dans la vie de votre enfant. Elle annonce pour certains les premiers pas dans une école, pour d'autres une nouvelle année scolaire. Pour vous aussi, parents, de multiples questions peuvent émerger. Ce guide a été conçu en ce sens. Il doit répondre à vos interrogations et vous guider tout au long de l'année dans vos différentes démarches. Vous y trouverez des renseignements pratiques liés à la scolarité de l'enfant : accueil périscolaire, loisirs, restauration, accompagnement scolaire, coordonnées de l'ensemble des intervenants... vous y trouverez également, l'implication de la ville de Duclair pour favoriser, à vos côtés et aux côtés des équipes éducatives, la réussite de votre enfant.

En espérant que ce guide vous accompagnera à chaque instant de la vie scolaire,

La ville de Duclair vous souhaite une belle rentrée,

M. Jean DELALANDRE
Maire de Duclair



Mme Mathilde HURÉ
Adjointe au Maire
déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse



EMPLOI DU TEMPS

Année scolaire 2023/2024

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

7h30-8h35

Accueil périscolaire proposé par la MJC

8h35-8h45

Accueil du matin

8h45-11h45

Classe

11h45-13h30

Pause déjeuner

13h30-16h30

Classe

16h30-19h00

Périscolaire - activités proposées par la MJC voir infos p.14



Sommaire



- 4 Vos contacts
- 5 Tutoriel inscription cantine
- 9 Tutoriel inscription car
- 13 Vie scolaire
- 14 Le temps périscolaire et de loisirs
avant, après l'école et pendant les vacances



Vos contacts...

...À LA MAIRIE

Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse

Mme Mathilde HURÉ
Rendez-vous auprès du
Pôle Accueil de la Mairie
02 35 05 91 52

Adjoint au Maire délégué aux sports

M. Yann LE BORGNE
Rendez-vous auprès du
Pôle Accueil de la Mairie
02 35 05 91 50

Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales

Mme Véronique FERMÉ
Rendez-vous auprès du
CCAS de la Ville de Duclair
02 35 05 91 53

Service des Affaires Scolaires

Mme Christelle RAGÉ
02 35 05 91 52

... À LA CRÈCHE / HALTE GARDERIE

« Les Loups Verts »

02 76 78 10 78
duclair@crechesliberty.fr
320, rue Jules Ferry

... À LA MATERNELLE

André Malraux

Dir. Mme Delphine ROGUE
02 35 37 51 90
0761761b@ac-rouen.fr
Rue du Câtel

... À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

André Malraux

Dir. M. David FONTAINE
02 35 37 51 23
0761466f@ac-rouen.fr
Rue Victor Hugo



... ET POUR LA RENTRÉE AU COLLÈGE

Gustave Flaubert

Ple : Mme Laurence MAILLARD
Ple adj. : Mme Chantal BIBES
02 35 37 50 24
118, rue Gustave Flaubert

... À L'ÉDUCATION NATIONALE

Rectorat de Rouen

02 32 08 90 00
ce.rectorat@ac-rouen.fr
25, rue de Fontenelle
76037 Rouen cedex

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale Seine-Maritime

02 32 08 98 00
5, place des Faïenciers
76037 Rouen Cedex

Inspection de l'Éducation Nationale

02 32 08 93 23

DDEN 76

**Délégués Départementaux
de l'Éducation Nationale**
dden76duclairletrait@gmail.com

Prés. secteur Duclair/Le Trait et Titulaire école élémentaire:

Mme Fabienne Quibel
Titulaire école maternelle
M. Jacques Quidu

... À L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Des représentants de
parents d'élèves sont élus
chaque année scolaire à la
fin septembre
parentselusmaterduclair@
gmail.com
parents.primaire.malraux@
gmail.com

... Maison d'Assistantes Maternelles

« Kâlinou »

Regroupement de quatre
assistantes maternelles, dans
les locaux de l'EHPAD l'Archeipel
02 32 82 64 00
89, chemin Clarin Mustad

... RETROUVER LA LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

sur le site Internet Duclair.fr

Le conseil d'école

Il se compose du Directeur d'école qui en assure la présidence, des enseignants, des représentants de la municipalité, de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN), des parents d'élèves élus en nombre égal à celui des classes et du personnel du réseau d'aides spécialisées. Constitué tous les ans au sein de chaque établissement pendant le temps scolaire et sur les activités périscolaires. Il se réunit trois fois dans l'année. D'autres personnes peuvent assister aux séances lorsque des domaines de l'intérêt sont abordés. Une demande doit être faite au préalable auprès du Directeur d'école.



Comment inscrire mon enfant à la cantine



J'inscris mon enfant étape par étape

Pour vous connecter au portail BL Enfance

> ETAPE 1

- Saisissez l'adresse : <https://portail.berger-levrault.fr/8437/accueil> sur votre navigateur, vous êtes redirigé vers cette page
- Renseignez vos identifiants et cliquez sur «se connecter»



> ETAPE 2

- Vous êtes redirigé vers cette page
- Cliquez sur «Espace famille»



> ETAPE 3

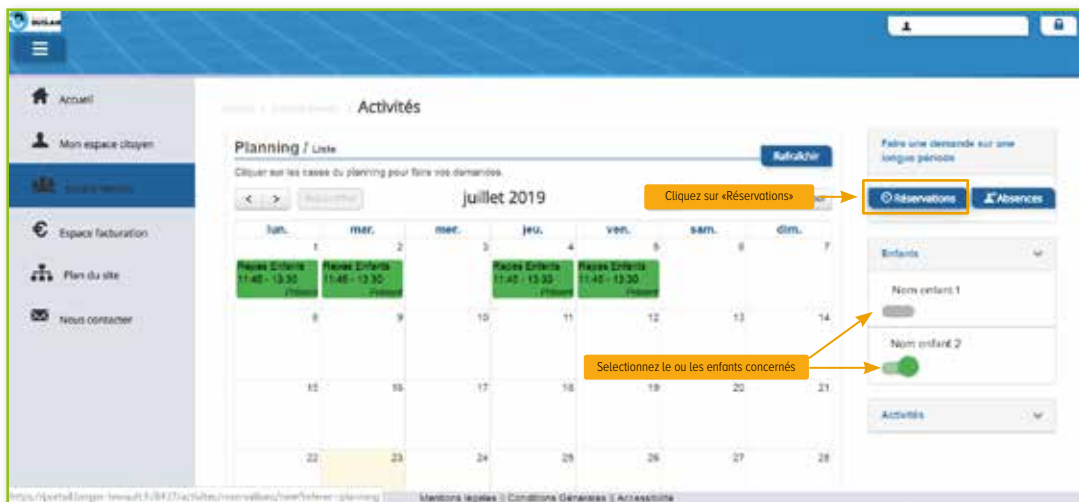
- Vous êtes redirigé vers cette page
- Cliquez sur «Planning des activités»



Pour réserver les repas

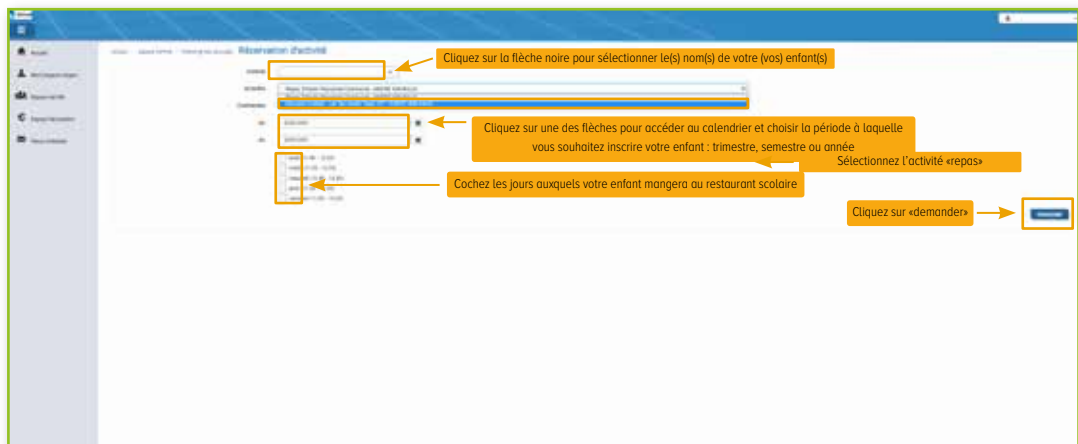
> ETAPE 4

- Vous êtes redirigé vers cette page
- Cliquez sur «Réservations»



> ETAPE 5

- Cette fenêtre apparaît, il ne vous reste plus qu'à suivre les consignes ci-dessous pour réserver le(s) repas de votre (vos) enfant(s) :



- Une fois cette étape terminée, procédez ainsi pour tous vos enfants scolarisés au sein du groupe scolaire André Malraux.

- Vos demandes de réservations seront ensuite envoyées au service des affaires scolaires, qui après vérification, validera votre demande.

Téléchargez l'application BL Enfance



Nous vous conseillons d'inscrire votre (vos) enfant(s) pour l'année scolaire entière afin d'éviter tout oubli. Nous vous rappelons que vous pouvez à tout moment mettre en place le paiement par prélèvement automatique.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service des affaires scolaires au 02.35.05.91.52. Vous pouvez consulter le menu de la cantine sur le site internet de la ville de Duclair : www.duclair.fr ou sur l'application mobile BL Enfance.





VILLE DE
DUCLAIR

Comment inscrire mon enfant au car



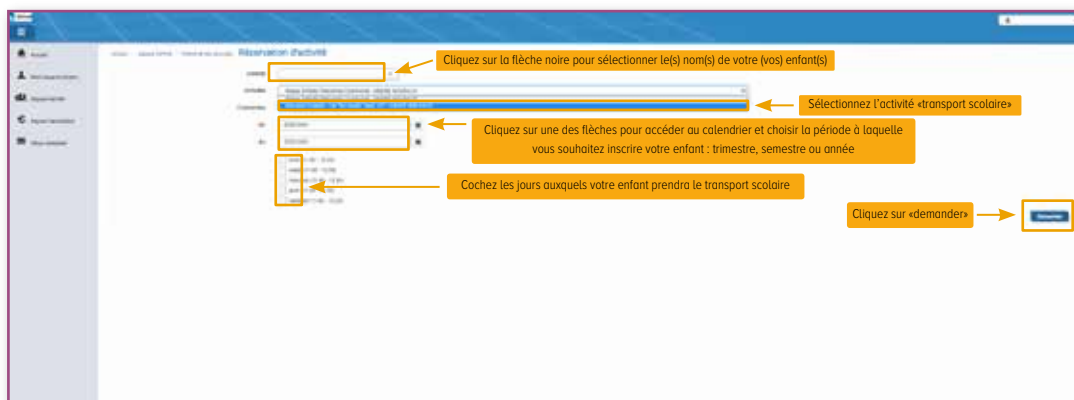
Duclair.fr



J'inscris mon enfant étape par étape

De même que pour l'inscription à la cantine, connectez-vous au portail BL Enfance pour réserver le transport scolaire.

- Saisissez l'adresse : <https://portail.berger-levrault.fr/8437/accueil> sur votre navigateur puis renseignez vos identifiants et cliquez sur «se connecter»
- Effectuez ensuite la même démarche que celle de la réservation des repas et **suivez les étapes 1 à 4**
- Vous arrivez à **l'étape 5** et cette fenêtre apparaît, il ne vous reste plus qu'à suivre les consignes ci-dessous pour réserver le transport scolaire de votre (vos) enfant(s) :



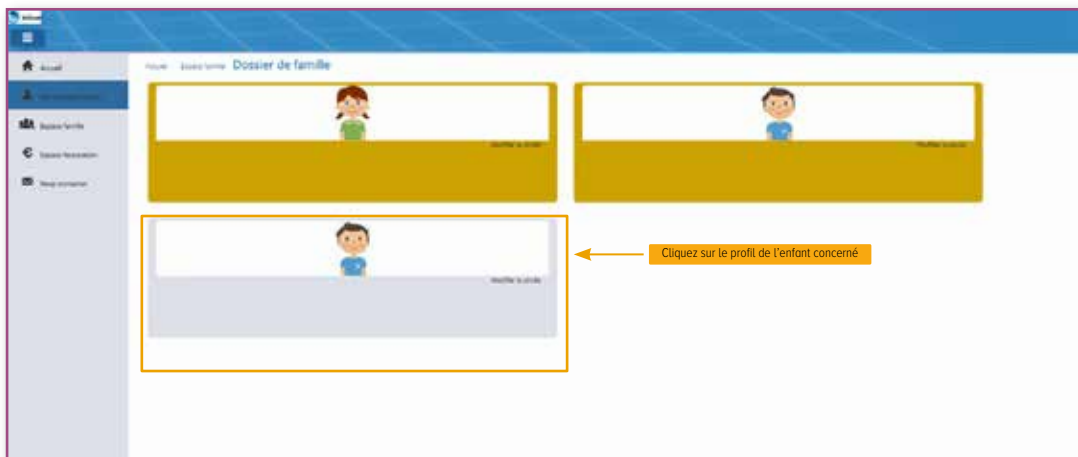
- Une fois cette étape terminée, procédez ainsi pour tous vos enfants scolarisés au sein du groupe scolaire André Malraux.
- Vos demandes de réservations seront ensuite envoyées au services des affaires scolaires, qui après vérification, validera votre demande.
- Les réservations pour le transport scolaire ne sont pas bloqués pendant 15 jours et peuvent ainsi être modifiées à tout moment.

Pour que votre enfant puisse emprunter le transport scolaire, les autorisations parentales sont indispensables.

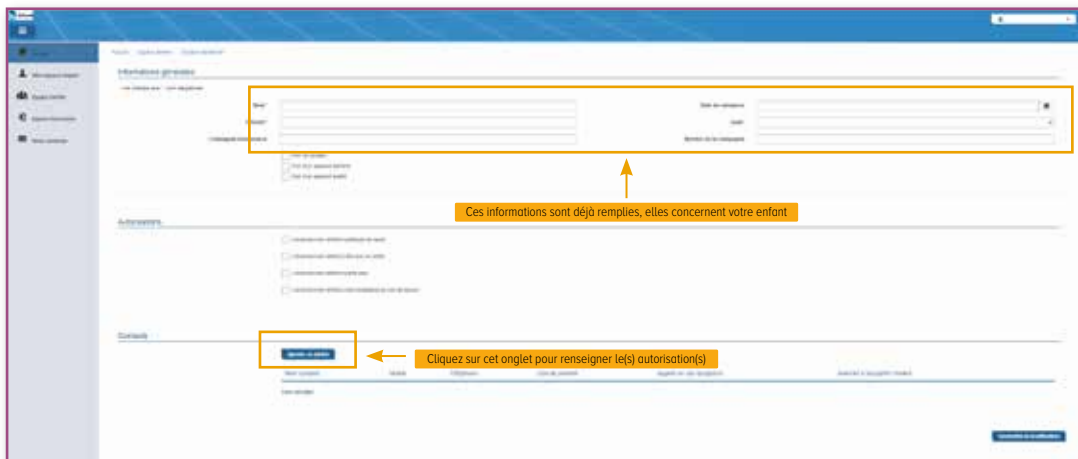
- Rendez-vous dans votre espace famille, puis cliquez sur l'onglet «Dossier de famille»



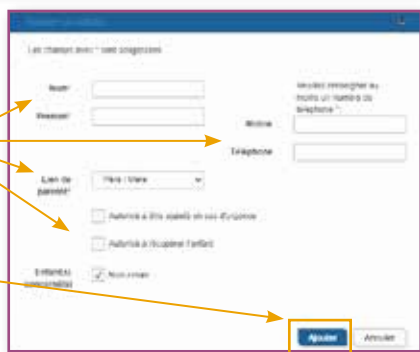
- La fenêtre suivante apparaît. Renseignez les personnes autorisées à récupérer votre enfant au car en cliquant sur le profil de votre enfant (pour tous vos enfants concernés par le transport scolaire).



- Vous êtes redirigé vers cette la page suivante.
- Pour renseigner le(s) nom(s) de la (des) personne(s) autorisée(s) à récupérer votre (vos) enfant(s), cliquez sur «ajouter un adulte» :



- En cliquant sur l'onglet «ajouter un adulte», la fenêtre suivante s'ouvre :
- Saisissez les informations concernant les personnes autorisées à récupérer votre enfant.
- Puis cliquez sur «ajouter».
- Compléter une fiche par personne.



- Vous revenez sur la page précédente et cliquez sur l'onglet «soumettre la modification» pour valider votre demande :





INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription des élèves pour une première rentrée à l'école ou en cas de déménagement doivent se faire en mairie auprès de Mme Christelle RAGÉ, service des Affaires Scolaires.

02 35 05 91 52

MUSIQUE

Prise en charge financière totale des interventions des professeurs de musique, au sein de l'école élémentaire, par la Ville de Duclair.

PISCINE

Prise en charge financière totale des cours de piscine par la Ville de Duclair (transport compris).

LA BIBLIOTHÈQUE

L'école élémentaire possède une bibliothèque dotée d'ouvrages variés permettant la consultation, la documentation et le prêt.

Un agent de la Mairie en assure la gestion et l'animation en collaboration avec les enseignants.

LES AIDES SPÉCIALISÉES

RASED

Membres de l'Éducation Nationale, les Réseaux d'Aides Spécialisées pour Enfants en Difficulté apportent une aide aux enfants en difficulté pendant le temps scolaire. Ce réseau intervient à l'école maternelle et primaire.

Pour toute information, contactez l'IEN au 02 32 08 93 23

CMPP

Le Centre Médico Psychopédagogique reçoit des enfants et des adolescents ayant des difficultés psychologiques ainsi que leurs parents.

02 35 37 60 60

394, av. Anatole France

Département Seine Maritime - Pass Jeunes 76

Aide financière apportée aux familles pour les inscriptions dans une structure sportive sous condition d'âge et de revenus - informations :

Département de Seine-Maritime

02 35 03 55 55

passsport76@seinemaritime.fr

Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie (CCAS)

Ce service peut apporter une aide financière aux familles pour : la cantine, les voyages scolaires et les frais financiers des activités de la MJC. Vous pouvez aussi vous rapprocher du CCAS pour tout autre conseil et renseignement.

Mme Isabelle BOUTROT

02 35 05 91 53



Grèves

En cas de grève la municipalité met en place le service d'accueil minimum si le taux d'absence des enseignants est égal ou supérieur à 25%.

Transport Scolaire

Le transport scolaire est un service effectué par la Métropole Rouen Normandie. Les cars desservent plus d'une quinzaine d'arrêts dans la commune aux horaires des journées scolaires (école maternelle et élémentaire).

Attention : depuis septembre 2016, la Métropole a modifié les modalités d'inscription et d'achat des abonnements au transport scolaire. Les transports deviennent donc payants.

Les enfants devront impérativement être munis d'une «carte Astuce», à établir au :

**Pôle de proximité de Duclair
102 rue Guy de Maupassant
ou sur le site www.reseau-astuce.fr**

Pour les élèves du groupe scolaire André Malraux, le CCAS participe financièrement au transport scolaire, en prenant en charge 50% du montant demandé aux familles duclairaises, sur justificatif.

NB : le transport scolaire est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.



Le temps périscolaire et de loisirs

avant, après l'école et pendant les vacances

Il est important de prendre rendez-vous dès que possible auprès du secrétariat de la MJC afin d'organiser au mieux l'accueil des enfants dès le 1^{er} jour de la rentrée.

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DE LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) :

L'équipe d'animation accueille les enfants pendant l'année scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, au groupe scolaire André Malraux.

Pour les 3-6 ans, à l'école maternelle (locaux du bas).

Pour les 6-11 ans, à l'école élémentaire.

ACCUEILS LOISIRS 3-6 ANS ET 6-11 ANS

- le matin

Accueil Périscolaire de 7h à 8h30 au groupe scolaire André Malraux les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

- le soir

Accueil Périscolaire de 16h30 à 19h au groupe scolaire André Malraux les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

LES MERCREDIS

- de 8h30 à 17h30

pour les 3-6 ans à l'école maternelle André Malraux et **pour les 6-11 ans** à la MJC de Duclair.

- possibilité d'accueil supplémentaire :

LE MATIN de 7h à 8h30
LE SOIR de 17h30 à 19h

- **possibilité de repas au restaurant scolaire** (non obligatoire).

NB : pour les enfants pratiquant une activité culturelle ou sportive à Duclair, la MJC propose, comme prestation complémentaire, de les emmener sur leur lieu d'activité et d'aller les rechercher. **ATTENTION**: en fonction du volume de demande, la MJC est susceptible de ne pouvoir accéder à la demande de transport. Il est donc important de formuler la demande auprès de la MJC Duclair dans les meilleurs délais.

ACCUEILS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES DE LA MJC

L'équipe d'animation accueille les enfants pendant les vacances scolaires à l'école maternelle André Malraux pour les 3-6 ans et à la MJC de Duclair pour les 6-11 ans.

Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, avec ou sans repas
Accueil supplémentaire du lundi au vendredi de 7h à 8h30 et de 17h30 à 19h.

Vous avez des enfants de plus de 11 ans... la MJC propose aussi des activités pendant les périodes scolaires et les vacances pour les adolescents et les jeunes.

MJC DUCLAIR

Prés. : Mme. Patricia NICOLLE
Dir. : M. Baptiste BOULLARD
02 35 37 56 80
contact@mjcduclair.fr
facebook : mjcduclair

Temps du repas

ATTENTION : désormais pour chaque rentrée scolaire, l'inscription à la cantine est **obligatoire** avant l'accès au service de restauration. Elle se fait auprès du service affaires scolaires de la mairie ou sur le portail de la ville.

i Vous trouverez un tutoriel relatif à l'utilisation du logiciel **BL Enfance au centre de ce guide pratique.**

Le temps du midi est de 11h45 à 13h30. Durant cette période les élèves sont sous la surveillance du personnel municipal, le relais est fait à 13h20 par les enseignants. La ville a conclu un marché de quatre ans avec un prestataire. Il fait appel aux producteurs locaux et utilise des produits bios. Un menu végétarien est également servi une fois par semaine et les parents ont également la possibilité de choisir, lors de l'inscription, un menu alternatif sans viande (sauf poisson). Le pain servi le midi vient des boulangeries duclairoises.

Les menus ainsi que le nouveau règlement intérieur de la cantine sont consultables sur le site internet ou sur l'application mobile de la ville :

Duclair.fr

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES

APE

Association des parents
d'élèves de l'école André
Malraux de Duclair
apeduclair@gmail.com

Facebook: APE DUCLAIR

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU VAL DE SEINE

02 35 37 91 55

contact@conservatoire-valdeseine.fr
Facebook: @conservatoireduvaldeseine
1240, rue du Maréchal Foch
76580 Le Trait

MJC

Accueils de loisirs ; Chantiers
d'insertion : Comme un ARBRE
et Les jardins de St Georges),
auto-école associative
Inservolant ; Activités sport-
culture ; Stages ponctuels
Sport-culture ; Point d'Appui à la
Vie Associative
02 35 37 56 80
contact@mjcduclair.fr
facebook : mjcduclair
17, rue du 19 mars 1962

THÉÂTRE DE DUCLAIR

02 35 05 91 57
theatre@duclair.fr

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

111, rue de Verdun (rez-de-
chaussée)

ASSOCIATION DIOCÉSAINE PAROISSE SAINT-PHILIBERT BOUCLES DE SEINE

02 35 37 50 84

02 35 37 74 59

paroisseduclair@orange.fr
Centre paroissial
219, rue de Verdun

ASSOCIATIONS SPORTIVES

TAEKWONDO PÔLE DUCLAIR VALLÉE DE SEINE

06 73 34 46 52

taekwondo.duclair@gmail.com

Facebook : Pôle Taekwondo
Duclair Vallée de Seine

DOJO - chemin des écoliers

DUCLAIR TENNIS CLUB

06.71.90.21.21

duclairtennisclub@wanadoo.fr

Facebook: TennisClubDuclair76

HALLE ET TERRAINS DE
TENNIS - 106 Le clos de
l'Ange

JUDO CLUB

06 77 57 50 91

judo-club-duclair@orange.fr

Facebook: Judo Club Duclair

DOJO Jocelyne et Daniel
Rimbert - 186 chemin des
écoliers

DLTAC (Duclair Le Trait Athlétique Club)

02 35 32 12 39

duclairletraitac@gmail.com

Facebook: DuclairLeTraitAC



FCLTD (Football Club Le Trait Duclair)

06 69 55 30 85

broxolle.fcltd@gmail.com

Facebook: FCLTD

LES PLUMES DUCLAIROISES

Badminton

06.19.79.18.04 / 06.66.57.09.85

contact@lesplumesduclairoises.fr

Facebook: LesPlumesDuclairoises

Gymnase du collège Gustave
Flaubert

ASSOCIATION DE LOISIRS, ENVIRONNEMENT

ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX

02 35 37 69 78

ajof.duclair@free.fr



Associations Animations

Retrouvez toutes
les associations,
animations et festivités
duclairoises sur le site
de la Mairie :

Duclair.fr



Calendrier des vacances scolaires

**Reprise des cours
le lundi 4 septembre 2023**



TOUSSAINT

Fin des cours : samedi 21 octobre 2023
Reprise des cours : lundi 6 novembre 2023

NOËL

Fin des cours : samedi 23 décembre 2023
Reprise des cours : lundi 8 janvier 2024

HIVER

Fin des cours : samedi 24 février 2024
Reprise des cours : lundi 11 mars 2024

PRINTEMPS

Fin des cours : samedi 20 avril 2024
Reprise des cours : lundi 6 mai 2024

ÉTÉ

Fin des cours : samedi 6 juillet 2024

